

Paris. 20. Apr.
62.

B. L. 4717.
Bbb.

Orange ce 12 apuril 1662

Monsieur

Depuis elle que ray heu l'honneur de vous escrire du
5^e de ce mois Nous avons appris Ty par vne lettre que
Monsieur Chere a escripte a Mond. son pere de la baysie du
15^e du mois passé. Comme il a pleu a Dieu de venir vos
pemes & Aranaux pour la restauration de ce pauvre Estat
desole. Certes Monsieur ne vous puis dire avec veritte que
des que ieus appris que S. A. auoit ietté les yeux sur
vostre personne pour en faire les negociations T'auguray
qu'il auoit deslibere de nous releuer de nostre chente, puis
que sa sage prouidence conduisoit cest affaire entre vos
Sages mains desquelles ie cognois depuis long temps l'adextérité
Et creus que Dieu vous ayant desparti de si raren qualittes Il
s'en vouloit seruir pour faire son oeuvre, gloire lui en soit
rendue, Et avous Monsieur nos reespoissances & gratitudes
dignes d'un si grand bien fait, lequel est d'autant plus grand
qu'il nous redonne la douce, Juste, et legitime domination

De nostre Souuerain Prince, duquel cest Estat ei les
particuliers ont receu tant & de si grands bien faitz
Monsieur Dreux qui est apresem a Paris a aussi fait
par led^r ordinaire de M^r son pere qui est au present lors que
Mons^r de Beauuerc eust l'honneur de recevoir vos comm-
andements il vous pleust Monsieur de l'assurer que
vous le sijnriez bien tost, et cest ce qui fait le esmble
de nostre ioye qui appren tant de peines et travaux vous daigniez
encores de venir voir nos desolations pour y appliquer le
dernier remede. Certes Monsieur cela attume des feux de
ioye Inexprimables dans le coeur de tous les gens de bien
qui se disposent a les vous offrir d'un fran courage & a
se soumettre a toutes vos volentes, quant a moy Monsieur
qui suis Indispensablement attaché a ce deuoir par celui que
ray au service de S. A. re ne m'en estougeray iamais
non plus que de desmoyner un fad^r Me resentiment de
tant de graces que ray receues de vostre bonte aux Voyages
que ray fait en Holande despuis lan 1636. Ce qui me fait
vous supplier tres humblement Monsieur avec foudela
sincerite & affection d'un fidele seruiteur que si y a
quelque chose a faire sy sur le subiect de vostre venue ou
sur quelque autre dont il vous plaise de me juger capable
de me faire la grace de me l'offrir par juitille a vostre
service car il y a fort long temps que ne receurois avec souy
les occasions de vous en desmoyner mes gratitudes, J'espere
Monsieur que ne me refuserez pas ceste consolation a laquelle
Je tachera de respondre avec ^{vne} vraye et parfaite affection
de vous desmoyner que re suis tres véritablement

Monsieur

Les mal Intentions ne peuuent
pas donner les mains a ces bonnes
nouuelles, et on ne pas tarde de destruffer
ce que m^r Dreux a escript de a qu'il vous
a pleude dire au^r de Beauuerc ce qui ne
pour estre qu'a manvais de Steiny, led^r
de Beauuerc ney pas encore arriue

ostes tres humble & tres
obeissant seruiteur

Laing